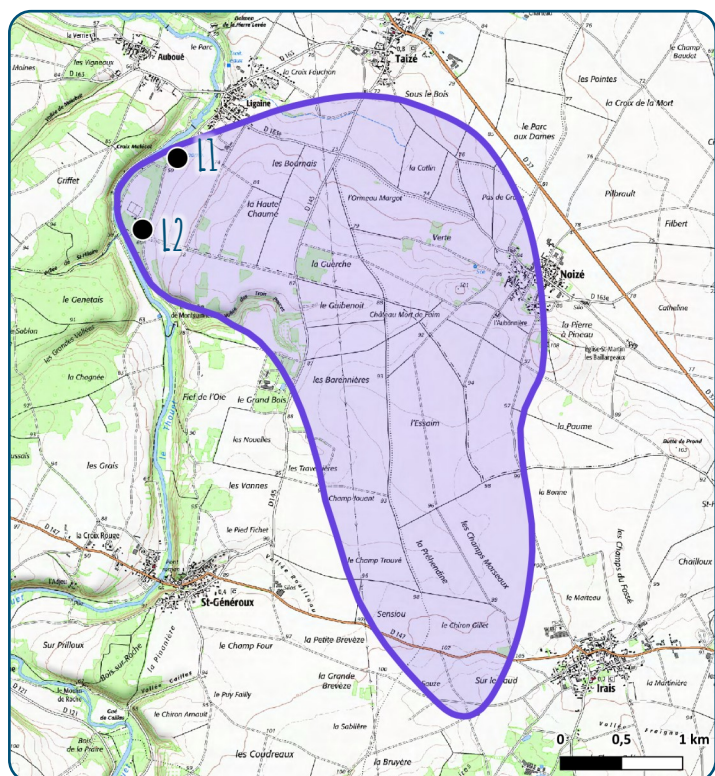


### ► LE PROGRAMME RE-SOURCES RÉGIONAL ET LE CONTRAT LOCAL 2023-2025

Le programme Re-Sources concerne l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, avec un enjeu fondamental : assurer durablement la production d'eau potable pour les habitants de la Région. Ce programme vise ainsi la reconquête de la ressource pour une eau naturellement potable et des changements de pratiques durables impliquant l'ensemble des acteurs du territoire. La mise en place de cette démarche est centrée sur les captages stratégiques classés prioritaires.

*Propriété du Syndicat du Val de Loire (SVL), les deux captages de Ligaine faisant partie de ces ressources stratégiques, l'animation territoriale est déléguée au Syndicat d'Eau du Val du Thouet (SEVT) qui anime, sur ce territoire, le programme Re-Sources, via un contrat territorial actuellement défini pour la période 2023-2025.*


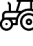


### ► L'AIRE D'ALIMENTATION DES CAPTAGES DE LIGAINE







### ► LE FONCTIONNEMENT HYDROGÉOLOGIQUE

Les forages L1 et L2 sont implantés sur des alluvions modernes du Thouet, d'âge Quaternaire, de nature limono-argileuse, et d'épaisseur variable assez faible (2 à 6 m). Celles-ci recouvrent des formations calcaires du Bajocien (Jurassique moyen ou Dogger), affleurant sur le versant des plateaux en rive gauche et droite du Thouet.

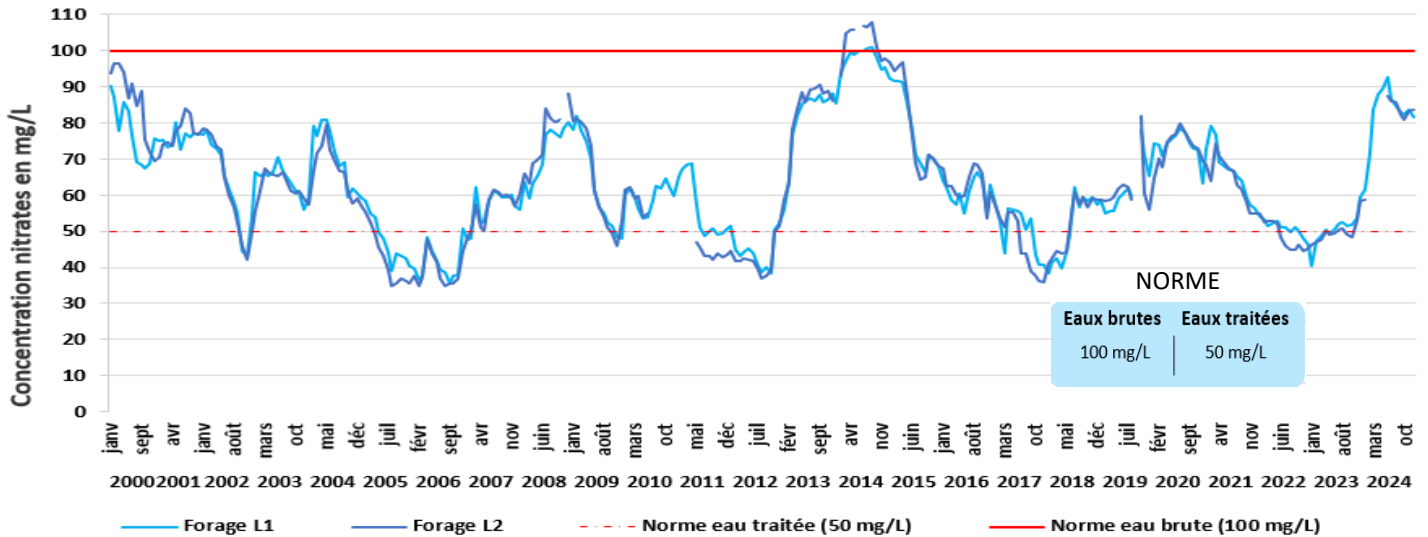
La protection naturelle de la nappe des calcaires du Dogger est constituée, au droit des forages L1 et L2, par 2 mètres d'alluvions limono-argileuses peu perméables. Cependant, la protection naturelle est inexistante dans leur aire d'alimentation, les calcaires étant à l'affleurement. Il s'ensuit que la vulnérabilité de la nappe du Dogger exploitée par les forages est considérée comme « moyenne » sur les versants et plateaux, et « forte » dans les vallées et talwegs, vis-à-vis des pollutions superficielles, compte tenu du caractère fissuré de l'aquifère calcaire.

-  Superficie du territoire : 1 000 ha
-  Surface Agricole Utile (SAU) : 900 ha (2021)
-  38 exploitations concernées (2021)
-  Grandes cultures (céréales et oléo-protéagineux)

-  Collectivité porteuse du Contrat territorial : SEVT
-  Ressource : nappe libre des calcaires du Dogger
-  Quantité d'eau prélevée : 962 820 m<sup>3</sup>/an (2023)
-  Alimentation de 29 communes : 36 057 habitants (2023)

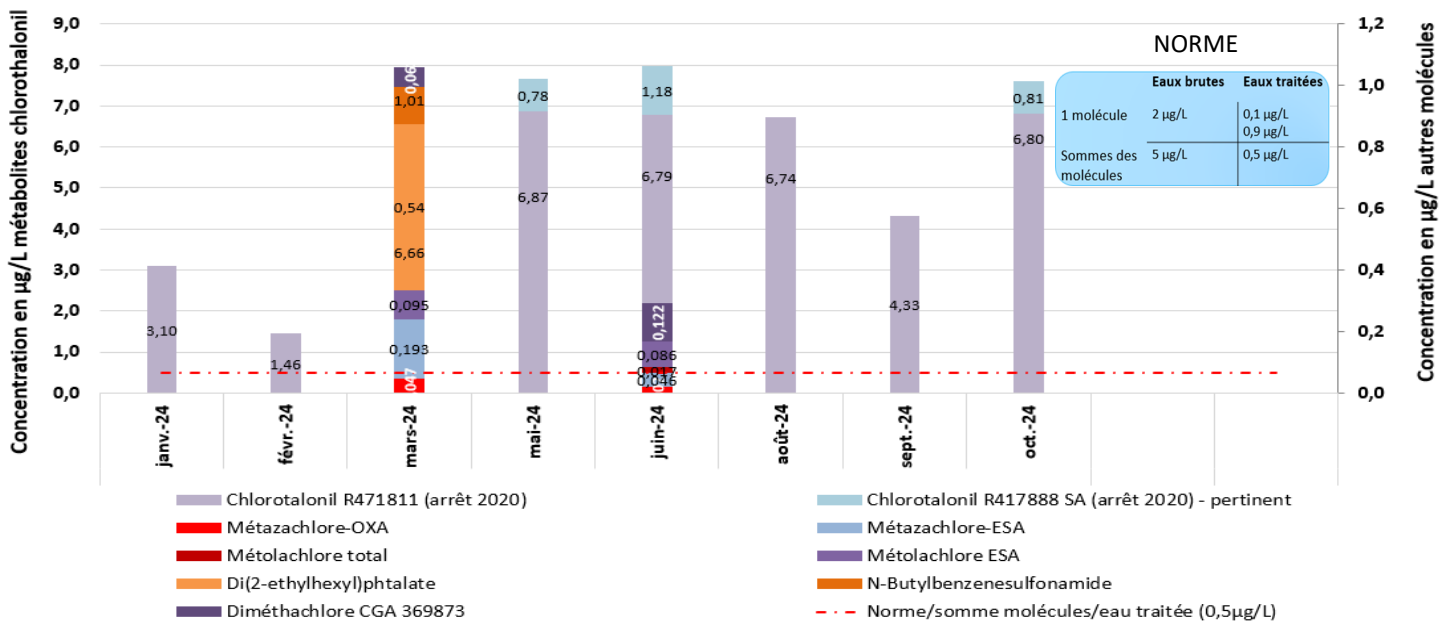
# QUALITÉ DES EAUX BRUTES DU CAPTAGE DE LIGAINÉ

## ÉVOLUTION DES CONCENTRATIONS EN NITRATES DEPUIS 2000



L'observation des concentrations en nitrates dans les eaux brutes des forages de Ligainé montrent une certaine cyclicité du rythme augmentation/diminution. Cela peut s'expliquer par différents facteurs, dont, notamment, l'apport d'eau par le Thouet à hauteur d'environ 10 %, ainsi que la vitesse de migration relativement lente des nitrates vers la nappe (d'environ 30 à 50 cm/an) tel que défini dans l'étude de transfert des nitrates réalisé sur l'Aire d'Alimentation des Captages de Ligainé en 2019 par le Bureau Régional de Géologie Minière (BRGM).

## ÉVOLUTION DES CONCENTRATIONS EN MOLÉCULES PHYTOSANITAIRES EN 2024



Le graphique ci-dessus montre la détection de 9 molécules phytosanitaires au forage L1 de Ligainé, représentées principalement par les molécules de dégradation du **Chlorotalonil** (fongicides interdit depuis 2020). Son élimination à l'usine de traitement est limitée par le dispositif de traitement existant.

Les autres molécules détectées sont le « diméthachlore CGA 369873 », le « métazachlore ESA et OXA », métabolites issus d'herbicides utilisés sur colzas, ainsi que le « métolachlore ESA et OXA », métabolites d'herbicides utilisés principalement sur cultures de maïs, et tournesol. Ces chiffres mettent en évidence l'impact de l'utilisation des herbicides, notamment sur colza (métabolites en « méta »), et maïs/tournesol (métabolites en « méto »), sur la qualité de la ressource en eau.

Pour toute information, contactez-nous :

Le Programme Re-Resources est financé par :



Service Environnement

05 49 66 01 06

[charlotte.jouat@sevt79.fr](mailto:charlotte.jouat@sevt79.fr)



RÉGION Nouvelle-Aquitaine

